

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 22%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (2464)	Jury par défaut	Autres candidats	11	69	66	66	6
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	34	31	31	4
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	52	51	51	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	31	30	30	1	16,7 %
			Masculin	38	36	36	5	83,3 %
			Total	69	66	66	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	11	11	11	0	0 %
			Masculin	23	20	20	4	100 %
			Total	34	31	31	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	16	15	15	0	0 %
			Masculin	36	36	36	2	100 %
			Total	52	51	51	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	26	25	25	4	66,7 %
				AB	23	23	23	2	33,3 %
				B	11	11	11	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	67	66	66	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	9	7	7	2	50 %
				AB	10	9	9	1	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	11	11	11	1	25 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	34	31	31	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	20	1	50 %
				AB	26	26	26	1	50 %
				B	4	4	4	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	52	51	51	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	47	46	46	5	83,3 %
			En réorientation	14	13	13	1	16,7 %
			Non scolarisés	6	6	6	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Total	69	66	66	6	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	30	28	28	4	100 %
			En réorientation	4	3	3	0	0 %
			Total	34	31	31	4	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	50	49	49	2	100 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Total	52	51	51	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	33	33	33	1
			Autres doublettes	18	17	17	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (2464)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	64,7 %	66 %	66 %	50 %
		Autres doublettes	35,3 %	34 %	34 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de 1ère et terminale en physique-chimie et/ou biologie-écologie et/ou SVT (si présentes)	Bulletins scolaires	Essentiel
	Notes de 1ère et terminale dans les disciplines scientifiques et/ou techniques et/ou professionnelles : agronomie, sciences et techniques des équipements, viticulture-oenologie (si présentes)	Bulletins scolaires	Essentiel
	Notes de 1ère et terminale en français	Bulletins scolaires, résultats épreuves anticipées	Important
	Progression : Évolution de la moyenne générale en 1ère et terminale	Bulletins scolaires	Complémentaire
	Résultats obtenus au bac (pour les titulaires du diplôme) : Moyenne générale, disciplines scientifiques et techniques, français	Relevé des notes du bac	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ "méthode de travail" de la Fiche Avenir	Important
	Acquis postbac (éventuellement) : Poursuite d'études, expérience professionnelle ...	Lettre de motivation, rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important
	Appréciations et commentaires des avis des équipes pédagogiques	Fiche Avenir, bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ "autonomie" de la Fiche Avenir	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Implication : Appréciations des enseignants sur la capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Bulletins de 1ère et terminale, champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Important
	Comportement : appréciations des enseignants sur le respect des règles de vie du collectif. Absences et retards.	Bulletins de 1ère et terminale. Relevé des absences et retards des bulletins.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation : Connaissance de la formation	Lettre de motivation	Important
	Existence et cohérence du projet professionnel. Expérience professionnelle.	Lettre de motivation, Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne sont pas retenus :

- Les très mauvais dossiers au niveau des résultats et les dossiers indiquant des problèmes de comportement, d'assiduité
- les candidats issus de pays non francophones n'ayant pas produit un test niveau B2

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui, ce critère a été pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Se reporter au tableau synoptique : les critères sont identiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Avoir un bon dossier scolaire reflétant travail, respect et comportement correct.
- Projet de formation : bien présenter les raisons du choix du BTS Viticulture-Oenologie, être capable de montrer l'intérêt porté à cette formation et de justifier ce choix.

Attention : les candidats présentant de mauvaises notes en physique-chimie, biologie et français, des retards ou des problèmes de comportement, de non-respect, des absences répétées et des bavardages, ne sont pas retenus.

Signature :

Nicolas NOUAIL,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Charlemagne